

# Tassement des droits d'auteur en 2015

Le chiffre d'affaires de la Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs (Sabam) a connu une légère baisse de 1,05% en 2015, par rapport à l'année précédente, à 155,7 millions d'euros, indique la Sabam mardi dans son rapport annuel.

Cette baisse s'explique principalement par une chute des perceptions des droits d'auteur auprès des câblo-distributeurs (-24,5%).

Selon la Sabam, cette baisse doit être relativisée car «le chiffre d'affaires est revenu à un niveau plus conforme aux perceptions de droits d'auteur habituellement générées par cette rubrique», tandis qu'il était exceptionnellement élevé en 2014, en raison «d'une récupération de droits auprès d'un important opérateur pour la période 2010-2014».

## Usage internet

Les concerts en augmentation (+ 4%) ont permis une hausse globale des droits d'auteur de 18%. Les perceptions des droits pour les festivals ont connu la même augmentation grâce à des taux de fréquentation et des prix de tickets en hausse.

La Sabam ajoute que «les perceptions de droits d'auteur pour un usage des œuvres sur internet (streaming, téléchargements...) accusent un niveau beaucoup trop bas par rapport à leur utilisation effective». Un total de 2,5 millions d'euros a ainsi été perçu sur les streamings et autres téléchargements l'an dernier, montant d'ailleurs en recul de 12% par rapport à l'année précédente.

Un total de 132,1 millions d'euros a été versé aux ayants droit en 2015, un chiffre en hausse de 19,5% par rapport à 2014.

Au 31 décembre 2015, 40.575 auteurs, compositeurs et éditeurs étaient membres de la Sabam, société qui compte 266 équivalents temps plein.

AVEC BELGA

**«Les perceptions de droits d'auteur pour un usage des œuvres sur internet accusent un niveau beaucoup trop bas.»**